



Une action dédiée aux Maîtres d'Apprentissage et apprentis

Nous faisons référence à la participation d'un groupe de 6 Maîtres d'Apprentissage et 6 apprentis du CAPA PAUM 2^e année, le 8 juin, sur les techniques de manipulation des bovins.

La journée technique était animée par Monsieur Christian LEVEQUE, formateur-manipulateur. La matinée était consacrée à la connaissance de l'animal et l'après-midi aux travaux pratiques.

Cette journée a permis d'échanger sur les pratiques professionnelles et restera, à n'en pas douter un temps fort de l'année scolaire.

Nous tenons à remercier Monsieur Jean-François FONTAINE, Technicien Prévention à la MSA de la Somme pour la mise sur pied de cette action et Dany DUMEGE, Agriculteur à Yaucourt-Bussus pour la mise à disposition du cheptel et des locaux.



Soins aux animaux en toute sécurité



Un animal devenu bien docile !

Une approche renouvelée des missions de la Commission Hygiène et Sécurité

La commission locale Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (*CoHS*) demeure un des piliers de notre système Prévention Hygiène et Sécurité.

Cette instance qui se réunit 3 fois par an a pour rôle de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail. Dans notre établissement d'enseignement technique agricole, elle a également en charge la sécurité des élèves.

Cette instance de concertation permet d'associer aux acteurs directement concernés par les conditions de vie dans l'établissement que sont les personnels et les apprenants, la collaboration de divers spécialistes (*Inspection du Travail, Mutualité Sociale Agricole*).

Preuve de sa vitalité, trois réunions se sont déroulées sur cette année scolaire 2005-2006.

Dans le prolongement, des groupes de travail ont abordé des thématiques spécifiques telles les accidents du travail, un projet de prévention contre le tabac, la prévention du risque routier, l'organisation des secours en interne.

HYGIÈNE

SÉCURITÉ

SANTÉ AU TRAVAIL



Bertrand ALIX

Le journal de l'ACMO

- Octobre 2006 - Lycée Agricole de la Baie de Somme

Editorial

Notre objectif est de continuer à informer régulièrement la communauté de travail du Lycée Agricole de la Baie de Somme des réalisations, des actions mises en œuvre, des projets ciblant le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail.

Notre établissement qui regroupe trois structures de formations (90 agents), est un lieu de formation, de vie et de travail destiné à l'acquisition par différents publics (jeunes et adultes) de compétences et de savoir être nécessaires à leur qualification et à l'apprentissage d'un futur métier.

Au regard de ces objectifs, la gestion des risques constitue un impératif et un défi permanent qu'il nous faut relever ensemble.

Ce temps de rentrée scolaire 2006, nous a permis de constater que de nombreux dossiers, ouverts depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, avaient trouvé « une mise en acte » utile, non seulement à l'amélioration des conditions d'accueil et de formation des apprenants mais aussi aux conditions de travail des agents.

S'appuyant sur un arsenal de ressources législatives et réglementaires (décrets, circulaires, notes de service) l'établissement organise et structure son action en s'appuyant sur les compétences internes, sur les travaux de la Commission Hygiène et Sécurité ; en activant un réseau d'acteurs locaux (ACMO, MSA, Inspection du Travail, ...).

Selon le Code du travail (art. R 230-1), l'employeur « transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder ».

Cette transcription des résultats de l'évaluation des risques sert de fil conducteur à la politique de Prévention impulsée en particulier par le Directeur de l'EPL et en général par l'équipe de Direction dans son ensemble. L'évaluation des risques professionnels (locaux, installations, équipements, EPI...) l'information, la formation des usagers en constituent les axes majeurs.

Certains aménagements de locaux, certaines actions de formation, mises en place durant la période de Juin à Septembre 2006 sont résumés ci-après. Un bilan du fonctionnement de la Commission locale Hygiène et Sécurité est établi. L'exigence du bon déroulement des exercices d'évacuation y est rappelée ●●●

Bertrand Alix

Ensemble, jetons un coup d'oeil dans le rétroviseur...

Il nous paraît important de souligner, pour ne pas l'oublier (!) que l'origine de la demande de certains travaux remonte aux années 2000.

Mais comme chacun sait : « *LE CHEMIN EST PARFOIS LONG DU PROJET À LA CHOSE* ».

La réalisation de chantiers importants

Parmi les différents travaux réalisés, nous citerons :

- ☛ la mise en place d'un passage sécurisé (*piétons*), la modification des murs de soutènement, la pose d'un nouveau portail à **l'entrée principale (château)**,
- ☛ la pose d'une clôture (*délimitation terrain Lycée Agricole / résidences*),
- ☛ les travaux de peinture à l'espace cuisine du **bâtiment C**,
- ☛ au **bâtiment D** (CFPPA-CFA)
 - . le remplacement de 22 dispositifs d'ouverture/fermeture de fenêtres (*partie réhabilitée*),
 - . la réfection de sanitaires (*partie neuve*)
 - . l'entretien de la toiture et des gouttières,
- ☛ au **bâtiment E**, le nettoyage des installations d'extraction de la cuisine pédagogique,
- ☛ au **bâtiment B** (château) :
 - . la mise à disposition d'un point d'eau chaude (*pour le nettoyage des locaux*),
 - . le montage d'une chaudière gaz (*la chaudière fuel présentait de sérieux signes de fatigue*) et le gainage des cheminées.

Outre ces travaux, les 2^{ème} et 3^{ème} étages du château ont fait peau neuve durant l'été. Les aménagements ont porté sur la création d'un «*espace nurserie*» contigu de la salle Santé, et par ricochet la rénovation de la salle B22 (*cloisons, remplacement des fenêtres, rénovation des peintures, modification des installations électriques, ...*).

Une fois les travaux de gros œuvre achevés, nos services techniques (*entretien, ménage*) se sont affairés pour mettre à disposition sous les meilleurs délais des locaux fonctionnels ●●●



Avant les travaux



Une salle rénovée, appréciée

IPNS
Conception graphique : D. Couklopp



La réalisation d'actions de formation

Deux actions de formation ont été organisées sur site. Elles ont été assurées par ICF Cuffies (02).

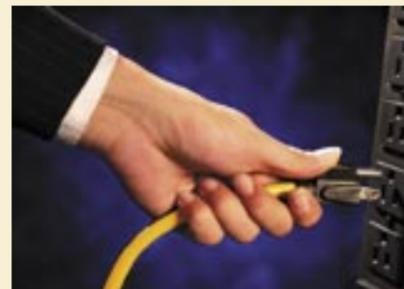
Le 29 juin, 8 agents ont participé à la session sur **Prévention du risque Electrique**.

Le thème central était la préparation à l'habilitation du personnel non électricien. Les contenus ont été centrés sur les prescriptions à observer afin d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent des opérations au voisinage d'ouvrages électriques (Réglementation UTE C 18-150 - Habilitation de type BO) ■



Formation Habilitation électrique

Le saviez-vous ?



La cause directe d'une électrocution est l'intensité du courant électrique. On sait que la tension de sécurité est de 24 V et que la résistance du corps humain considérée dans les conditions les plus défavorables est au minimum de 500 Ω. La valeur de l'intensité dangereuse pour le corps humain est donc de (loi d'ohm : $U = RI$) : $I = 24/500 = 0.048$ A (soit 48 mA) d'où la présence de Dispositif Différentiel

Haute Sensibilité (30 mA) présent sur les installations électriques.

L'accident mortel (électrocution) se produit dès qu'une intensité de 50 mA circule à travers le corps humain pendant 3 minutes.

Vérifier périodiquement vos installations électriques !

Le 7 Juillet, une formation suivie par 7 agents, avait pour cadre **les Travaux en hauteur**.

La formation théorique a porté sur les dispositions spécifiques aux équipements de travail utilisés pour les travaux temporaires en hauteur (décret n° 2004-924 du 1^{er} Septembre 2004). La formation pratique a été consacrée aux conditions d'utilisation des échafaudages et des échelles (aménagement de l'aire de travail, contrôle et installation du matériel, évaluation du risque de chute, mise en place de protections collectives, port et contrôles des Equipements de Protection Individuelle) ■



Technique de mise en place d'une échelle



Contrôle visuel d'un échafaudage roulant